



Republic of Kenya

## 20ème Réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE)

### Institutions, décentralisation et transformation structurelle en Afrique de l'Est

*Nairobi, Kenya*  
*8-11 février 2016*

# PROJET DE NOTE CONCEPTUELLE

*Nairobi, Kenya 8-11 février 2016*

## **I. Contexte**

1. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) tiendra la vingtième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du 8 au 11 février 2016. Le Comité intergouvernemental d'experts (CIE) est l'organe statutaire du Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Est. Il est composé de représentants des quatorze États membres dont le bureau assure le secrétariat ainsi que par des Communautés économiques régionales (CER) et des organisations intergouvernementales (OIG) de la région, des partenaires pour le développement, des centres de recherche et d'autres parties prenantes. Il se réunit tous les ans pour définir et contrôler la mise en œuvre du programme de travail du Bureau de la CEA en Afrique de l'Est et discuter des principaux enjeux et défis liés au développement économique et social de la sous-région en vue de formuler des recommandations appropriées pour y faire face.

2. En outre, le CIE est un forum qui permet de consolider les partenariats et définir les modalités de coopération entre parties prenantes visant à soutenir l'intégration régionale et à accélérer le développement de la sous-région. En 2016, le CIE se concentrera sur le thème «Institutions, Décentralisation et transformation structurelle en Afrique de l'Est». Cette conférence s'inscrit dans le cadre du Rapport économique sur l'Afrique 2014 (ERA 2014) intitulé « les politiques industrielles dynamiques en Afrique » qui exhorte les États membres africains à recentrer leurs stratégies de développement économique en matière industrielle, notamment sur les moyens de formulation et de mise en œuvre de politiques industrielles efficaces.

3. Le rapport a indiqué que la conception et la mise en œuvre des anciennes politiques industrielles en Afrique ont donné des résultats mitigés et ont été suivies par une approche «plans types» centralisée avec peu de contributions multipartites, notamment en provenance du secteur privé, des OSC et des entités sous-nationales.

Pour s'assurer du succès, ERA 2014 plaide pour une approche plus holistique et participative dans la conception et la mise en œuvre de politiques industrielles ancrées sur des institutions solides et inclusives ainsi que sur des processus et mécanismes qui soient souples et dynamiques pour de vastes consultations et engagements publics. En substance, ceci implique la formulation de mesures politiques proactives et novatrices, par ex. interventions politiques intelligentes, qui constituera une condition préalable pour faire face aux nouveaux enjeux dans le contexte de l'économie mondiale.

4. Le 20<sup>e</sup> CIE va examiner le rôle des institutions dans la promotion d'une croissance et d'une transformation structurelle de manière équitable en Afrique de l'Est. Il comprendra un examen des processus et des mécanismes pour assurer la formulation de visions partagées, promouvoir un leadership efficace, gérer les attentes, consacrer la bonne gouvernance, renforcer la participation du public à la prise de décision et renforcer le capital social et les pactes de cohésion pour le changement transformationnel.

5. La conférence va évaluer la pertinence et l'efficacité des systèmes politiques de la gouvernance décentralisée comme un moyen de construction des institutions solides<sup>1</sup>, d'équilibre entre les intérêts nationaux et locaux, d'amélioration de l'équité sociale et de l'unité nationale pour le développement, de légitimation des marchés et d'initiation d'un « traitement équitable » pour tous. Les programmes d'incitation et les besoins en capacité pour une décentralisation effective seront également analysés. Des études de cas de l'Afrique et au-delà exposeront les limites et le potentiel des processus de décentralisation dans le cadre de la planification stratégique, le cadre juridique, la prise de décision, la gestion et la répartition des ressources, la prestation des services et la mise en œuvre du programme.

---

1 Dani Rodrik 2009 « Une économie, plusieurs recettes: Mondialisation, Institutions et Croissance Economique » sur « les Institutions pour une Croissance de Haute Qualité ».

6. Les efforts politiques de décentralisation à long terme appellent à un renforcement du pouvoir décisionnel des institutions locales ainsi que l'amélioration de leurs prestations de service afin de répondre aux demandes des différentes catégories de la population. La localisation du pouvoir et de la prise de décision favorise également l'appropriation citoyenne du développement, laquelle est plus adaptée aux préférences locales. La conférence va examiner les rôles des approches participatives telles que les initiatives et les prises de décisions au niveau local, le renforcement des capacités des institutions locales dans l'amélioration de la prestation de services et la croissance généralisée.

7. Au cours de la dernière décennie, le modèle de l'État développementaliste<sup>2</sup>a mis l'accent sur le rôle de l'Etat dans la construction d'institutions solides et responsables, la promotion d'un développement rapide et durable ainsi que dans l'émergence de nouveaux contrats sociaux. Il a été prouvé que des gouvernements dotés de compétences et de moyens nécessaires ainsi que des institutions fortes sont les principales conditions préalables à la réussite de la transformation des économies. Des enseignements supplémentaires seront fournis sur l'application de tels modèles en Afrique de l'Est ainsi que la mise en évidence des bonnes pratiques susceptibles d'être adoptées dans d'autres pays.

## **II. Objectifs de la 20e Réunion du CIE**

8. L'objectif principal de la 20ème Réunion du CIE est d'examiner les questions liées au mandat et au fonctionnement du BSR-AE, d'évaluer les conditions économiques et sociales dans la sous-région, de créer des partenariats afin de développer la coopération et l'intégration régionales, et, surtout, de discuter du rôle des «Institutions, Décentralisation dans l'accélération de la transformation structurelle en Afrique de l'Est».

---

<sup>2</sup>Voir le Symposium sur le Développement de MelesZenawi sur « l'Etat du Développement en Afrique », 21 Août 2015

### **III. Format de la Réunion du CIE**

9. La 20e Réunion du CIE se tiendra en séances plénières qui seront organisées comme suit:

- ) Présentation et discussion du document de travail sur «Institutions, Décentralisation et transformation structurelle en Afrique de l'Est»;
- ) Panel ministériel de haut niveau et discussions sur le thème de la réunion du CIE de 2016;
- ) Présentation et discussion du rapport annuel sur les activités de la CEA en Afrique de l'Est, notamment l'état de mise en œuvre du plan d'activités du Mécanisme de coordination sous-régionale (SRCM) et les initiatives sous-régionales en Afrique de l'Est; et
- ) Présentation et discussion sur le thème des assemblées mixtes 2016 de la Conférence des ministres de l'Economie et des Finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

10. En marge des séances plénières, des réunions spéciales du Groupe d'experts ad hoc (AEGM), qui se concentreront sur certains aspects du thème, seront organisées pour examiner les publications non périodiques connexes. Les rapports des AEGM seront présentés en séance plénière, à la clôture du CIE.

### **IV. Résultats attendus**

11. Les réalisations suivantes sont attendues du 20<sup>e</sup> CIE 2015:

- a. Un aperçu du lien entre les institutions et les processus de décentralisation dans la promotion d'une croissance générale et inclusive en Afrique de l'Est;

- b. Une compréhension de l'impact des processus de décentralisation sur le renforcement et l'accroissement de la responsabilité des institutions et leur prestation de services envers les bénéficiaires;
- c. Des mandats clairs pour guider la conception du programme de travail du BSR-AE au cours des prochaines années;
- d. Le renforcement des partenariats et des accords entre le BSR-AE, les CER, les OIG, les États membres et les autres acteurs qui peuvent contribuer à la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AE et répondre aux besoins et aux priorités des CER, des OIG et des États membres du Mécanisme de coordination sous-régionale (MCSR) des agences des Nations Unies appuyant les CER et les OIG en Afrique orientale et australe.
- e. Recommandations et directives politiques pour l'accélération de la transformation structurelle en Afrique de l'Est d'un point de vue institutionnel.

## **V. Participants**

10. Des représentants de haut niveau des États membres de l'Afrique de l'Est, des CER et des OIG assisteront au CIE. Seront également présents des représentants du secteur privé, des organisations de la société civile, des médias et des autres parties prenantes.

## **VI. Dates et lieu**

11. La réunion du CIE se tiendra du 8 au 11 février 2016 à Nairobi, au Kenya.

## **VII. Langues de travail de la réunion**

12. Les travaux de la réunion se dérouleront en Français et en Anglais avec une interprétation simultanée.

## VIII. Contacts

13. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter:

Mr. Antonio Pedro

Directeur

CEA, Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est

Tel: (250) (0)252 586549 /48

Courriel: [apedro@uneca.org](mailto:apedro@uneca.org)

Avec copie à l'intention du:

Secrétariat du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE)

Kigali, Rwanda

Tel: (+250) (0)252 586549 /48

Courriel: [easrdc@uneca.org](mailto:easrdc@uneca.org)